Département
PAS-DE-CALAIS
Canton
BOULOGNE NORD OUEST
Commune
WIMEREUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Egalité - Fraternité ------ARRETE DU MAIRE

Arrêté n°2025_160 Feuillet n°169

ST/PR/ME

Le Maire de la Ville de WIMEREUX.

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1 et L 223-2 et suivants,

VU, le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L 511-1,

VU, le Code Pénal,

VU. le Code de la Route

VU, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

CONSIDERANT, la demande de Mme COQUERELLE Annie pour le stationnement de camion de chantier rue Edouard Branly (pour des travaux de rénovation intérieure au 175 rue Carnot),

CONSIDERANT, qu'il convient de règlementer le stationnement des véhicules et de prendre des mesures afin de faciliter le parfait déroulement de ces travaux,

<u>A R R E T E</u>

<u>Article 1^{er}</u>: Afin de permettre le stationnement d'un camion de chantier, le stationnement des véhicules sera interdit, considéré comme gênant,

- Du mardi à 08 h 00 au vendredi à 18 h 00 dans la période du 15 avril 2025 au 15 mai 2025,
- Rue Branly, sur 1 place de stationnement à proximité de la rue Carnot.

<u>Article 2</u>: Les services techniques de la ville de Wimereux sont chargés de la mise en place et du retrait des panneaux de stationnement interdit.

Article 3: Mme COQUERELLE Annie est responsable du parfait déroulement de ces travaux.

<u>Article 4</u>: Les interdictions prévues au présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de secours, de police, de lutte contre l'incendie, des médecins et ambulances.

<u>Article 5</u>: Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur. Selon les articles R 417-10, R 417-12, R 325-1 à 13, R 325-32, R 417-9 à 13 du code de la route et R 610-5 du Code Pénal, les véhicules des contrevenants pourront, le cas échéant, être mis en fourrière.

.../...

<u>Article 6</u>: Monsieur le Maire de Wimereux certifie que le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site internet de la ville de Wimereux, publié dans le registre réglementaire de la Commune et transmis aux intéressés.

<u>Article 7</u>: Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire Central de Police Nationale de Boulogne sur mer et MM. les gardiens de Police municipale de Wimereux sont **chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du p**résent arrêté.

WIMEREUX.

Le Maire, Jean-Luc DUBAËLE

VU, le D.G.S.

#signature#